

<https://divergences.be/spip.php?article4424>



# Les Allemands ne se rallient pas à la nouvelle conscription militaire

- Aujourd'hui - 2026 - Février 2026 -

Date de mise en ligne : jeudi 29 janvier 2026

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---

### Origine [Waging Non-violence](#)

15 décembre 2025

Les manifestations généralisées à travers l'Allemagne sont le signe que la nouvelle législation sur la conscription militaire va se heurter à une forte opposition.

Le 5 décembre, le Bundestag allemand a donné son accord définitif à une loi qui, à partir de 2026, obligera tous les hommes allemands à remplir un formulaire d'inscription au service militaire lorsqu'ils atteindront l'âge de 18 ans. Les réponses au questionnaire serviront à établir une liste de conscrits potentiels qui sera utilisée si la conscription militaire est activée.

Le jour du vote au Bundestag, 5 000 personnes ont participé à une marche contre la conscription à Berlin, et des milliers d'autres se sont rassemblées à Hambourg et dans d'autres villes. Une grève scolaire contre la conscription a également mobilisé des élèves dans au moins 90 villes à travers l'Allemagne.

Cette révision de la loi allemande sur la conscription militaire a été largement mal comprise, de nombreux articles de presse rapportant que le programme est volontaire (ce qui n'est pas le cas, bien que le montant de l'amende administrative en cas de non-respect n'ait pas encore été déterminé) ou qu'il reflète un rejet de la conscription. En réalité, l'intention du gouvernement allemand est de montrer qu'il est davantage prêt à mettre rapidement en œuvre une conscription à la demande chaque fois que cela est jugé « nécessaire ».

Vu des États-Unis, ce qui frappe le plus dans la nouvelle loi allemande, c'est sa ressemblance avec le système d'enregistrement *Selective Service* en vigueur aux États-Unis depuis 1980. La nouvelle loi allemande s'inspire également de certaines des propositions envisagées par la Commission nationale américaine sur le service militaire, national et public (National Commission on Military, National, and Public Service) entre 2017 et 2020. Ces propositions recommandaient la collecte préalable d'informations supplémentaires sur les compétences et l'aptitude physique des conscrits potentiels à des missions militaires, ainsi que l'utilisation accrue du processus d'enregistrement au service sélectif comme opportunité marketing pour promouvoir l'engagement volontaire dans l'armée.

La nouvelle loi allemande risque de se retourner contre le gouvernement, tout comme l'enregistrement pour la conscription aux États-Unis. Premièrement, elle sensibilisera davantage les conscrits potentiels et les alliés plus âgés à l'engagement du gouvernement en faveur de la légitimité de la conscription militaire et à sa volonté d'être prêt à activer la conscription quand il le souhaite. Deuxièmement, elle catalysera l'organisation anti-conscription et la résistance à la conscription. Et troisièmement, elle donnera aux conscrits potentiels la possibilité, grâce à la tactique relativement peu risquée consistant à traîner les pieds – ou à ignorer les demandes d'inscription volontaire au registre de conscription – de montrer leur refus d'être appelés sous les drapeaux. C'est le message qui a été envoyé par l'échec de l'enregistrement pour la conscription aux États-Unis.

Aux États-Unis, le respect volontaire de l'obligation légale d'auto-inscription était faible depuis la reprise du programme en 1980, et il s'est complètement effondré lorsqu'il est devenu évident que l'application de la loi contre la non-coopération passive de masse était impossible et ne serait pas tentée.

La plus grande erreur commise par le gouvernement américain lorsqu'il a rétabli l'obligation pour les jeunes hommes de s'inscrire au registre de conscription en 1980 a été de considérer comme acquise la soumission des jeunes et de ne prévoir aucune mesure coercitive. La brève série de procès pour l'exemple intentés contre les non-inscrits au

registre de conscription aux États-Unis dans les années 1980 a été un désastre en termes de relations publiques pour le gouvernement. Cela s'explique en grande partie par le fait qu'il s'agissait d'une réponse précipitée et quelque peu désespérée à une crise imprévue de confiance du public dans le système d'enregistrement et les plans d'urgence pour la conscription, provoquée par la prise de conscience croissante du public quant à la non-inscription généralisée.

L'Allemagne semble commettre aujourd'hui la même erreur naïve. Je ne trouve aucune preuve d'un plan du gouvernement allemand pour faire respecter l'obligation d'enregistrement face à la résistance inévitable, tant active que passive.

La promulgation de la nouvelle loi allemande, après une interruption de la conscription en Allemagne depuis 2011, semble refléter le même vœu pieux qui a conduit à la promulgation de la loi américaine en 1980 visant à reprendre l'enregistrement pour la conscription après une interruption de cinq ans. Les menaces et les préparatifs accrus en vue de la conscription militaire ne rendent pas les conscrits potentiels plus enclins à se porter volontaires pour le service militaire, en particulier pour des guerres à l'étranger. L'expérience récente aux États-Unis montre que la crainte accrue de la guerre et de la mise en place d'une conscription fait baisser le nombre d'inscriptions au registre de la conscription, et non l'inverse.

L'objectif déclaré de la réintroduction de l'enregistrement au registre de la conscription aux États-Unis en 1980 était, selon les termes du président Jimmy Carter, d'« envoyer un message aux Russes » sur la volonté des États-Unis de combattre l'URSS en Afghanistan. Au lieu de cela, le message envoyé était que les jeunes Américains n'étaient pas prêts à se battre et à mourir pour le camp que les États-Unis soutenaient alors en Afghanistan, qui comprenait ceux qui allaient se faire appeler les talibans et Al-Qaïda. Ce n'est qu'après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à€” alors que les États-Unis soutenaient le camp adverse dans la guerre qui se poursuivait à€” que les États-Unis ont envoyé des troupes en Afghanistan.

Le gouvernement allemand tente d'envoyer les deux mêmes messages contradictoires à travers son nouveau système d'enregistrement des conscrits, que les États-Unis tentent sans succès d'envoyer depuis des décennies.

D'une part, l'Allemagne tente de rassurer les futures victimes potentielles en leur affirmant qu'il ne s'agit pas (encore) d'une conscription et que l'enrôlement dans l'armée reste (pour l'instant) volontaire, tout comme les États-Unis martèlent le même message au sujet de l'enregistrement au service sélectif.

D'autre part, l'Allemagne veut faire savoir au monde entier, et en particulier au président russe Vladimir Poutine, que la préparation à la conscription montre que les Allemands sont prêts à se battre et à mourir pour contrer l'agression russe.

Mais les jeunes Allemands ne sont pas plus stupides que les jeunes Américains, et Poutine non plus.

Lorsque les hommes en âge d'être appelés sous les drapeaux sont contraints, sous peine de sanctions légales, de fournir des informations personnelles au gouvernement dans le seul but de faciliter le retour à la conscription si le gouvernement en décide ainsi ultérieurement, les jeunes en concluront à juste titre que cela signifie que le gouvernement prévoit et prépare la conscription.

Lorsque Poutine verra plus d'Allemands manifester dans les rues contre la conscription militaire que se présenter dans les bureaux de recrutement, ou qu'il les verra ignorer les convocations pour se présenter à un interrogatoire et à un examen d'aptitude à l'armée, il en conclura à juste titre que la plupart des Allemands en âge d'être appelés ne sont pas prêts à mourir pour l'Ukraine, quoi qu'en pensent leurs aînés.

## Les Allemands ne se rallient pas à la nouvelle conscription militaire

---

Les jeunes Allemands seront particulièrement réticents à se soumettre à la conscription alors qu'ils savent que leurs euros financent la machine de guerre russe par le biais des achats allemands de gaz russe. Les politiciens et les électeurs allemands, ou du moins ceux d'entre eux qui sont trop âgés pour être appelés sous les drapeaux, sont-ils plus disposés à sacrifier la vie de leurs fils en Ukraine qu'à baisser le thermostat de leur maison en hiver ?

Le vote qui a suivi le débat final au Bundestag a été de 323 voix contre 272, avec une abstention et 34 absents à € un résultat ni serré ni écrasant. Le Parti de gauche a présenté une contre-proposition, également soutenue par les Verts, visant à abroger complètement la disposition de la « Loi fondamentale » (la Constitution allemande) qui autorise le gouvernement à imposer la conscription militaire.

Telle qu'elle a été modifiée et promulguée, la loi sur la « modernisation de la conscription militaire » autorise le gouvernement à activer la conscription par le biais d'un « instrument réglementaire » (similaire à un « règlement » aux États-Unis), sans qu'il soit nécessaire de promulguer une nouvelle loi. Cela pourrait être fait chaque fois que le gouvernement estime que le nombre de volontaires pour le service militaire est insuffisant. Les détracteurs de la nouvelle loi se sont demandé si cette tentative d'accélérer la mise en œuvre d'une future conscription, sans processus législatif complet ni débat, était conforme à la « Loi fondamentale ». Mais que cette disposition de la nouvelle loi soit confirmée ou non par la Cour constitutionnelle allemande, elle montre que l'objectif du gouvernement est de mettre la conscription militaire sur le pied de guerre.

À partir de 2026, chaque Allemand recevra un questionnaire à son 18e anniversaire, lui demandant de fournir ses coordonnées pour les futures ordonnances d'incorporation militaire et de répondre à des questions sur son aptitude au service militaire. Les hommes seront tenus par la loi de remplir le questionnaire, tandis que les femmes auront la possibilité d'y répondre, mais pourront légalement l'ignorer. On ne sait pas encore si l'obligation de remplir le formulaire sera basée sur l'identité de genre actuelle ou sur le sexe attribué à la naissance, ni comment elle s'appliquera aux Allemands non binaires ayant choisi eux-mêmes le marqueur de genre X sur leurs documents officiels.

Chaque résident allemand est déjà tenu d'enregistrer son adresse auprès du gouvernement, mais le questionnaire sur la conscription militaire comprend des questions qui ne figurent pas dans ce registre d'adresses existant.

Il n'y a pas de sanction pour ne pas avoir répondu à la lettre initiale. C'est probablement parce qu'elle sera envoyée par courrier ordinaire et que le gouvernement ne pourra pas prouver qu'elle a été reçue. Cela fait écho à la situation aux États-Unis, où le plus grand obstacle à l'application de la loi sur la conscription contre les non-inscrits discrets ou qui cachent leur identité est l'absence de preuve que leur non-inscription était « consciente et délibérée ». Sans preuve de livraison, les lettres de menace du Selective Service System américain ne sont que du courrier indésirable. Les personnes non enregistrées ne peuvent être poursuivies que sur la base des signatures apposées sur les lettres recommandées, des témoignages des agents du FBI qui leur ont personnellement remis l'avis d'enregistrement ou de déclarations publiques selon lesquelles elles savaient qu'elles étaient tenues de s'enregistrer. Bien que le système postal allemand soit plus fiable que celui des États-Unis, la même loi d'application est susceptible de s'appliquer à l'Allemagne.

Si un Allemand ne répond pas au premier questionnaire, il recevra par courrier certifié un deuxième questionnaire. Le fait de ne pas remplir et renvoyer le deuxième questionnaire constitue une infraction passible d'une amende administrative, dont le montant n'a toutefois pas encore été déterminé. C'est l'un des indices qui montrent que le gouvernement allemand ne prévoit pas encore de sanctions en cas de non-respect de la loi.

Un appel à la désobéissance civile contre la nouvelle loi sur la conscription militaire lancé par la Deutsche-Friedensgesellschaft Vereinigte Kriegsdienstgegner, la filiale allemande de War Resisters International, souligne que la première lettre peut être légalement ignorée, renvoyée en retard, ne pas être renvoyée du tout ou

## Les Allemands ne se rallient pas à la nouvelle conscription militaire

---

déchetée en signe de protestation. « Plus on mettra de sable dans les rouages de la Bundeswehr [les forces armées allemandes], plus la personne aura de chances d'être renvoyée. Les troupes n'ont que faire des fauteurs de troubles », peut-on lire dans la déclaration.

Comme pour la réintroduction de l'enregistrement pour le service militaire aux États-Unis dans les années 1980, les mesures qui seront prises, le cas échéant, à l'encontre de ceux qui ignorent discrètement ou rejettent publiquement la deuxième lettre de demande officiellement signifiée dépendront du nombre de ces résistants et du soutien public organisé dont ils bénéficient. L'exemple américain montre que la résistance à l'enregistrement pour le service militaire peut empêcher la conscription. L'adoption de cette nouvelle loi ne marque pas la fin du débat sur la conscription militaire en Allemagne. Elle marque le début d'une période qui permettra de déterminer si les Allemands se soumettront ou résisteront à la tentative du gouvernement de se préparer à la conscription.

*Post-scriptum :*

*Edward Hasbrouck est auteur, journaliste, militant et blogueur. Il a été emprisonné en 1983-1984 pour avoir organisé la résistance à l'enregistrement pour la conscription, et tient un site web sur la conscription (« Selective Service »), l'enregistrement pour la conscription et la résistance à la conscription à l'adresse [Resisters.info](http://Resisters.info). Edward a reçu le prix Lowell Thomas Travel Journalism Award pour ses reportages d'investigation sur les questions des droits de l'homme liées au voyage, et le prix Social Courage Award de la Peace and Justice Studies Association « pour avoir fait preuve de courage et d'honneur en disant la vérité au pouvoir ».*